

Compte rendu des preuves de l'existence de Dieu

Travail présenté par Léandre Z.

La question de l'existence de Dieu a suscité dans l'histoire de nombreuses réflexions philosophiques et théologiques. Plusieurs auteurs ont émis des preuves de l'existence de Dieu, parmi lesquelles les preuves dites physico-théologiques, cosmologiques, ontologiques, morales, etc. Nous allons ainsi, tout au long de ce travail, rendre compte du sens de la question de Dieu quand il en va des preuves quant à son existence à la lumière de trois principaux auteurs : Anselme de Cantorbéry, Thomas d'Aquin et René Descartes. Quel genre de mécanisme au plan de la pensée fait que l'on parle de « preuve » ? Quand parle-t-on de preuve appliquée à l'existence de Dieu ? Quels sont les éléments caractéristiques d'une preuve pour prouver l'existence de Dieu ? En répondant à ces questions, nous allons comprendre ce qu'est une preuve et aborder la question de l'existence de Dieu en passant par des démonstrations concrètes. Pour ce faire, ce compte rendu sera abordé en quatre parties : définitions générales d'une preuve, les preuves ontologiques, les preuves cosmologiques et physico-théologiques, et enfin les divergences et convergences entre les trois auteurs.

Définitions générales d'une preuve

Une preuve, c'est « ce qui démontre, établit la vérité de quelque chose¹ ». Elle ne se donne pas à interprétation comme un « signe ». La preuve fait appel à l'effort de la raison, de l'argumentation. En philosophie, une preuve sera alors une argumentation selon une certaine logique, selon la raison ; tandis qu'en théologie il sera plutôt question de signes et de foi sans que l'usage de la raison ne soit exclu, comme en atteste les auteurs examinés.

Les preuves ontologiques

Saint Anselme de Cantorbéry utilise un principe, une seule règle pour répondre à la question de l'existence de Dieu selon le contexte de son époque. Il dit que « Dieu est en effet ce dont on ne peut rien concevoir de plus grand. Celui qui comprend bien cela comprend aussi qu'Il est de telle sorte qu'on ne puisse penser qu'Il n'est pas. Celui donc qui comprend que Dieu est ainsi, ne peut

¹ [s.a], *Le Petit Larousse illustré 2013*, Paris, Larousse, 2012, p. 882.

penser qu'Il n'existe pas² ». Cet argument tient par lui-même, ne dépend de rien d'autre et aborde la question de l'essence même de Dieu, un être qui possède par lui-même le principe même de sa propre existence. Cette preuve purement logique a un sens métaphysique, et on la qualifie de preuve ontologique anselmienne. Saint Anselme de Cantorbéry se sert d'un raisonnement rationnel (syllogisme) pour démontrer son argument de la manière suivante :

« [...] “ Quelque chose dont rien de plus grand ne peut être pensé ”, [...] il y a au moins dans l'intelligence quelque chose dont on ne peut rien concevoir de plus grand [...]. Mais certainement ce dont rien de plus grand ne peut être conçu ne peut exister seulement dans l'intelligence. [...] Il existe donc, sans aucun doute, quelque chose dont on ne peut rien concevoir de plus grand, et dans l'intelligence et dans la réalité. [...] Ainsi, ce dont on ne peut rien concevoir de plus grand existe si véritablement qu'on ne peut même pas penser qu'il n'existe pas. Et cela, c'est Toi, Seigneur notre Dieu. Tu existes donc si réellement, Seigneur mon Dieu, que Tu ne pourrais pas être pensé comme n'existant pas [...]³ ».

Saint Anselme propose ainsi un raisonnement logique mais qui serait considéré comme étant un sophisme d'une certaine façon dans la mesure où il effectue un premier reversement dans la présentation de la mineure avant la majeure de son syllogisme quand il affirmera que : « Non seulement, Seigneur, Tu es ce dont on ne peut rien concevoir de plus grand mais encore Tu es plus grand que l'on ne peut concevoir⁴ ». Il présente ainsi Dieu comme toujours supérieur à ce que l'on peut penser de plus grand. On peut voir en cela une sorte d'obéissance et de souplesse de la raison face à Dieu. Saint Anselme propose un argument logique qui fonctionne en dehors de tout système de croyance, mais il ne dissocie cependant pas la foi et la raison, car la raison permet de comprendre sa foi : « Je te rends grâce, Bon Maître, car ce que j'ai cru d'abord par don de Toi, je le comprends maintenant par ta lumière de telle façon que, si je ne voulais pas croire à ton Existence, je ne pourrais pas ne pas comprendre [que Tu es]⁵ ». Ainsi, pour lui celui qui se dit non croyant n'a simplement pas compris la signification de Dieu appliquée à son principe : « Dieu est tel que rien de plus grand ne peut être pensé ».

² Anselme de Cantorbéry, *Prologion. Œuvre philosophique de saint Anselme*, Paris, Aubier, 1947, p.182.

³ Anselme de Cantorbéry, *Prologion...* p. 180-181.

⁴ Anselme de Cantorbéry, *Prologion...* p. 191.

⁵ Anselme de Cantorbéry, *Prologion...* p. 182.

Les preuves cosmologiques et physico-théologiques

La question de l'existence de Dieu est abordée différemment par Thomas d'Aquin qui, comme saint Anselme de Cantorbéry, démontre ses preuves par des déductions logiques. Les premières preuves de Thomas d'Aquin sont dites cosmologiques. Car il part de la connaissance sensible sur le monde pour démontrer l'existence de Dieu. Ces preuves fonctionnent selon le principe d'une impossible régression à l'infini⁶:

« [...] Donc il est nécessaire de parvenir à un moteur premier qui ne soit lui-même mû par aucun autre, et un tel être, tout le monde comprend que c'est Dieu. [...] Il faut donc nécessairement affirmer qu'il existe une cause efficiente première, que tous appellent Dieu. [...] On est donc contraint d'affirmer l'existence d'un être nécessaire par lui-même ; qui ne tire pas d'ailleurs sa nécessité, mais qui est cause de la nécessité que l'on trouve hors de lui, et que tous appellent Dieu. [...] Il y a donc un être qui est, pour tous les êtres cause d'être, de bonté et de toute perfection. C'est lui que nous appelons Dieu ».

La démonstration de l'existence de Dieu est alors effectuée chez Thomas d'Aquin par le biais des effets, et non directement par la seule logique formelle comme évoqué précédemment avec saint Anselme de Cantorbéry.

Sa seconde preuve de l'existence de Dieu dite physico-théologique est une preuve analogique et non déductive comme les quatre précédentes. Pour lui, il y a un ordre qui gouverne les choses. Les choses sont faites en vue d'autres choses. Ainsi, toute chose et la totalité des choses sont faites en vue d'autres choses. L'exemple illustrant cet argument est le cas d'une horloge derrière laquelle se trouve un horloger, « Il y a donc un être intelligent par lequel toutes choses naturelles sont ordonnées à leur fin, et cet être, c'est lui que nous appelons Dieu⁷ ». Thomas d'Aquin pense que l'on ne peut aborder la question de l'existence de Dieu directement par une démonstration logique à l'instar de saint Anselme, mais en passant par les effets, et en ce sens l'existence de Dieu devient démontrable. Il isole la question de l'existence de Dieu de celle de son essence, car chez lui l'ordre des faits prime sur l'ordre de la connaissance. Thomas d'Aquin montre que la foi et la raison sont deux systèmes distincts, que l'on ne peut cependant pas opposer. Le moteur de sa

⁶ Thomas d'Aquin, *Somme théologique*, tome 1 (*prima pars*, q.2), Paris, Cerf, 1984, p. 172-173.

⁷ Thomas d'Aquin, *Somme théologique*... p. 173.

Somme théologique c'est la foi, mais l'argumentation repose sur la raison construite de façon logique.

Les divergences entre les trois auteurs

Les preuves de l'existence de Dieu sont démontrées de façon différente par René Descartes par rapport à saint Anselme de Cantorbéry et Thomas d'Aquin. René Descartes traite cette question dans un sens métaphysique et purement rationnel. Il diverge de Thomas d'Aquin qui a une approche par les effets, par le monde sensible, le « fini ». Il décroche du monde sensible et trouve que les preuves cosmologiques et physico-théologiques de Thomas d'Aquin ne fournissent pas une certitude pour lui, et affirme en ce sens : « [...] puisqu'au contraire je vois manifestement qu'il se rencontre plus de réalité dans la substance infinie, que du fini, c'est-à-dire de Dieu, que de moi-même⁸ ». Il pose également les limites de la preuve d'Anselme de Cantorbéry qui selon lui se limite également au « fini ». Son argument serait alors de sortir de la logique « finie », car on ne peut selon lui appliquer de la logique à Dieu qui est « infini ». Il propose ainsi une preuve purement philosophique, ontologique, sortant de tout argument théologique, en dehors de la foi et de la raison comme évoquée chez les deux précédents philosophes. L'un des arguments qu'il énonce est l'idée de « l'infini » en lui produite par « l'infini » lui-même : « Par le nom de Dieu j'entends une substance infinie, éternelle, immuable, indépendante, toute connaissance, toute puissante, et par laquelle moi-même, et toutes les autres choses qui sont (s'il est vrai qu'il y en ait qui existent) ont été créées et produites⁹ ». Le second argument énoncé est l'intuition de l'idée de Dieu :

« [...] car il est de nature de l'infini, que ma nature, qui est finie et bornée, ne le puisse comprendre ; et il suffit que je conçoive bien cela, et que je juge que toutes les choses que je conçois clairement, et dans lesquelles je sais qu'il y a quelque perfection, et peut-être aussi une infinité d'autres que j'ignore, sont de Dieu formellement ou éminemment, afin que l'idée que j'en ai soit la plus vraie, la plus claire et la plus distincte de toutes celles qui sont en mon esprit¹⁰ ».

⁸ René Descartes, *Méditations métaphysiques. Objections et réponses suivies de quatre lettres*, Chronologie, présentation et biographie de Jean-Marie Beyssade et Michelle Beyssade, Paris GF-Flammarion, 1992, p. 117.

⁹ René Descartes, *Méditations métaphysiques...* p. 117.

¹⁰ René Descartes, *Méditations métaphysiques...* p. 119.

René Descartes démontre que lorsqu'on pense des idées claires, distinctes et bien déduites, on trouve des idées premières dont la première est la conscience de la pensée pure, c'est le doute méthodique qu'il évoque à travers le « Je pense donc je suis » (*Cogito Ergo Sum*). Parmi ces idées innées (toutes premières) s'en trouve une qui, elle, n'est pas comme les autres idées innées produites par nous : c'est l'idée de Dieu, effet en ma pensée d'une Idée qui est telle qu'elle a la puissance de causer sa présence en moi. Et selon lui, l'insensé est celui qui nie l'évidence de l'existence de Dieu.

Conclusion

La question de l'existence de Dieu a été traitée au cours de l'histoire par différentes preuves philosophiques et théologiques. Ces preuves ont été des arguments abordés selon un raisonnement et une certaine logique, et pour la plupart dans un sens métaphysique.

Saint Anselme de Cantorbéry a énoncé un principe : « Dieu est tel que rien de plus grand ne peut être pensé » en se servant des syllogismes pour démontrer l'existence de Dieu. Son argument n'est rien d'autre que de la pure logique. Il lie l'essence et l'existence de Dieu et en cela sa preuve est dite ontologique. Il lie également la foi et la raison, car il démontre que la raison permet de comprendre la foi. Thomas d'Aquin présente quant à lui quatre preuves cosmologiques fonctionnant selon le principe d'une impossible régression à l'infini pour démontrer l'existence de Dieu : moteur premier, cause première, nécessité par soi et perfection absolue. A travers ces preuves a posteriori, il part des connaissances du cosmos, des effets du sensible pour arriver au sens métaphysique de l'existence de Dieu contrairement à saint Anselme de Cantorbéry qui présente des preuves à priori, purement rationnelles, coupées du monde de l'expérience sensible. Il emploie également l'analogie pour démontrer l'existence de Dieu en énonçant sa cinquième preuve dite physico-théologique : ordre du gouvernement des choses. Il donne également un sens métaphysique à la question de l'existence de Dieu en séparant la raison de la foi sans les opposer. Car la raison permet d'acquérir la connaissance de Dieu. Il isole la question de l'essence et de l'existence de Dieu contrairement à saint Anselme de Cantorbéry. René Descartes prouve l'existence de Dieu en énonçant l'idée de « l'infini » en lui produite par « l'infini » lui-même : l'intuition de l'idée de Dieu. Il diverge de Thomas d'Aquin dans ce sens qu'il faut se couper du

monde de l'expérience sensible pour prouver l'existence de Dieu. On note une autre divergence chez saint Anselme de Cantorbéry à propos de son principe qui selon lui, présente des limites. On ne peut prouver selon René Descartes l'existence de Dieu par l'effet du « fini » et en restant dans la logique du « fini » ; il fournit en cela un argument purement philosophique.

Nous avons vu comment trois philosophes ont traité la question de l'existence de Dieu dans un même sens métaphysique à partir de différentes argumentations et démonstrations. Il est fort intéressant de constater les divergences inconciliables dans leurs présentations des preuves. René Descartes, par exemple, rejette l'idée de démontrer l'existence de Dieu à partir de la connaissance du sensible. Mais en même temps il se contredit (si l'on en reste à la perspective thomasiennne dont il cherche précisément à sortir ; il fait faire autre chose aux mêmes arguments) lorsqu'il affirme : « Car comment serait-il possible que je puisse connaître que je doute et que je désire, c'est-à-dire qu'il me manque quelque chose et que je ne suis pas tout parfait, si je n'avais en moi aucune idée d'un être plus parfait que le mien, par la comparaison duquel je connaîtrais les défauts de ma nature¹¹? ». S'il prend conscience qu'il existe par le doute « Je pense donc je suis ». Il a proposé une rupture avec la pensée scolastique enseignée dans les universités de son temps. Mais si nous considérons le contexte de son époque, sa preuve de « l'idée de l'intuition » de Dieu tient par elle-même ; car elle est une réponse à ses contemporains cherchant à comprendre l'existence de Dieu en dehors de tout système théologique.

En somme, les différents arguments développés par saint Anselme de Cantorbéry, Thomas d'Aquin et René Descartes reflètent la soif et le désir de l'Homme de comprendre l'essence et l'existence de Dieu ; nous devons donc accueillir ces différentes démonstrations sans faire fi bien évidemment du contexte dans lequel elles ont été énoncées.

¹¹ René Descartes, *Méditations métaphysiques...* p. 117.